



Congés payés sur une base de 14h au lieu de 35

Par **Visiteur**, le **22/09/2008** à **01:19**

Bonjour, je suis étudiante et jusqu'en mai 2008 je travaillais dans mon entreprise sur une base de 14 h par semaine. Depuis je fais des heures supplémentaires, en générale jusqu'a la base d'un contrat de 35h. J'ai signé depuis peu un avenant de contrat pour passer "officiellement" a 35h. Je suis en congés payés depuis cet apres midi et pour 15 jours mais mon patron m'a dit que je serai payé comme si je travaillais 14h.

Est ce normal ? comment etre payer "normalement" sur la base de mes 35h?

Merci pour vos reponses